

le jeudi 23 mai 2002

13 heures

Prière.

M<sup>me</sup> Weir (Saint John Harbour) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du Nouveau-Brunswick qui appuient les héros méconnus du système de soins de santé et exhortent le gouvernement à traiter ces éléments vitaux du personnel des soins de santé avec la dignité et le respect qu'ils méritent. (Pétition 12.)

---

M. McGraw, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 23 mai 2002

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le Comité des projets de loi d'intérêt privé se réunit le 16 mai 2002 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur les infirmières et infirmiers auxiliaires immatriculés*, dont il recommande à la Chambre l'adoption.

Le comité se réunit aussi le 21 mai 2002 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 50, *Loi sur les opticiens*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Huntjens, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,  
(signature)  
Louis-Philippe McGraw, député

La motion d'adoption du rapport, mise aux voix, est adoptée.

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Volpé :

53, *Loi modifiant la Loi sur les entreprises de service public* ;

54, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les minéraux métalliques*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

---

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie et qu'elle s'ajourne à 18 heures.

M. Richard indique qu'il croyait que la Chambre étudierait les prévisions de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

Sur la demande du leader parlementaire adjoint du gouvernement, le président suspend brièvement la séance à 14 h 45.

14 h 50

Le président reprend le fauteuil et déclare que, sur la demande de l'hon. P. Robichaud, la séance est suspendue pour 15 minutes de plus.

15 h 5

Le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Il est unanimement convenu de modifier l'ordre du jour afin de passer outre à l'étude des motions émanant des députés, de former la Chambre en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie et de lever la séance au plus tard à 18 h.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Bernard, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait

---

rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

La séance est levée à 18 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 83 (22 mai 2002).